



Partager, c'est gagner !

Nous savons que vous entreprenez toute sorte d'initiatives pour rendre plus agréable la vie des patients et de leurs proches. Cette année encore, nous avons décidé de mettre un coup de projecteur sur vos idées les plus belles, sur vos actions les plus utiles. Partagez pour informer, partagez pour inspirer, partagez pour progresser, bref... **PARTAGEZ !**



PARTICIPANTS

Toute organisation de santé (établissement de santé, structure médico-sociale, maison de santé,...) ayant entrepris une action significative **en faveur de l'amélioration de l'expérience patient.**



CANDIDATURES

Vous pouvez dès à présent et sans engagement déposer votre candidature en ligne sur **JE PARTICIPE**. Un premier questionnaire simple vous permet de présenter votre projet. Dans les **15 jours** suivant votre dépôt, vous recevrez un accusé de réception confirmant la bonne réception et l'éligibilité de votre candidature. Si votre projet est éligible, un **second questionnaire** plus détaillé vous sera adressé. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **19 décembre 2025**.



RÉCOMPENSES

Les lauréats des trophées recevront un **soutien financier s'élevant jusqu'à 5000€** et bénéficieront (sous réserve de leur accord) d'une **campagne de communication** dans l'ensemble du réseau de l'IFEP.

Des questions ?



Suis-je la bonne personne pour poser cette candidature ?

Dans un premier temps, toute personne peut proposer un projet. Il est toutefois important de renseigner correctement les informations concernant la personne en charge du projet, afin que nous puissions échanger avec le bon interlocuteur pour la suite du processus.



Est-ce que le projet auquel je pense est légitime ?

Si vous pensez qu'il apporte une contribution significative à l'amélioration de l'expérience des patients et de leurs proches, alors oui il est légitime ! En plus, ça ne vous prendra que 5 à 10 minutes pour le savoir...



Et après avoir envoyé le formulaire, que se passe-t-il ?

Un accusé de réception vous sera envoyé dans les 15 jours suivant votre candidature, précisant si votre projet est éligible. Si c'est le cas, vous serez invité-e à compléter un second questionnaire plus détaillé. Les finalistes seront annoncés en mars 2026, puis les résultats seront dévoilés le 16 juin lors de la Journée Annuelle de l'Expérience Patient.

Qui contacter ?



Amah KOUÉVI

Directeur de l'Institut français de
L'Expérience Patient
institut@experiencepatient.fr

Alors, qu'est-ce que vous attendez ?

Rendez-vous sur experiencepatient.fr